

**Cfdt: 1<sup>er</sup> SYNDICAT  
DANS LE SECTEUR PRIVÉ**  
Mesure de la représentativité syndicale  
au 31 mars 2017

## PARTICIPATION AUX BENEFICES

Cergy, le 6 février 2018

**Malgré les bons résultats de l'Entreprise en 2017 (Résultats nets en hausse de 5,7%), nous pouvons d'ores et déjà vous annoncer que la participation aux bénéfices sera médiocre voire nulle.**

En effet, lors de la dernière Commission Economique qui a eu lieu début janvier, en présence du Directeur Général, nous avons interrogé le Directeur financier qui nous l'a confirmé. **Nous avons clairement fait savoir notre mécontentement.**

Tout comme l'année dernière, la faute en reviendrait aux détecteurs de fumée non vendus par Kidde.

Pour rappel, l'année dernière la société avait enregistré en perte 1M€ sur les 8M€ de détecteurs non vendus. Cette année, la société prendrait à sa charge la totalité du stock d'invendus restant (soit environ 4M€) !!!!!

**Une nouvelle fois les salariés vont payer les erreurs de l'Entreprise !!**

La CFDT demande à la Direction depuis plusieurs années qu'un accord sur une prime d'intéressement soit négocié (Pour rappel, la participation aux bénéfices est légalement obligatoire contrairement à la prime d'intéressement).

Les participations aux bénéfices ridicules de ces dernières années ne font que confirmer notre demande.

Compte tenu du temps que prendrait une négociation de ce type (mais nécessaire), la CFDT a demandé à la Direction de mettre en place cette année un abondement significatif sur le PEE : ex : Vous mettez 500€ et la société abonde 500€ afin de compenser ce manque à gagner.

**Un courrier dans ce sens a été envoyé à la Direction France et Europe.**



Site internet :  
<http://chubbfrance.cfdt-fgmm.fr>

